Cfdt: 1er SYNDICAT DE FRANCE

Une DGAC unie protège tous les agents.

Élections professionnelles DGAC
3 au 10 décembre 2026
CAO DGAC

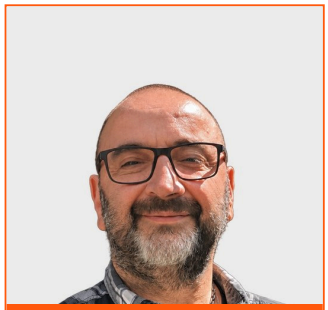
OUVRIERS D'ÉTAT :
PAS DE PROTOCOLE 2027-2030 SANS VOLET OUVRIER.

Fonctions support ou opérationnelles, dans tous les services de la DGAC : les ouvriers de l'État sont essentiels à son fonctionnement. Votre professionnalisme mérite d'être reconnu : salaire et avancement doivent suivre. Voter CFDT à la CAO, c'est exiger **une juste rémunération et un avancement transparent**, pour chacun.

VOS CANDIDATS CFDT À LA CAO DES OUVRIERS DE L'ÉTAT



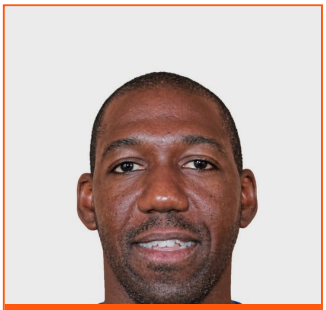
Bruno MERTEN
Electrotechnicien | CRNA Nord



Franck BURGHERR
Chef de div Log | SIR/GP



Gilles AUBERT
Chef de sub Log | SIR/GP



Franck GUIMESE
AIG | Guadeloupe



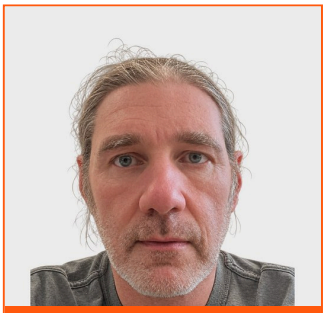
Luc QUEILLE
SG AGLAE | Farman



Marie-Christine HIBON
Permanente syndicale | Farman



Jean-Christophe ARONOFF
Opérateur pré-presse | SIA



Bertrand LAHER
AIG | Aix-en-Provence



François Xavier BADE
Electrotechnicien |
Pointe-à-Pitre



Marc MOREUX
Electrotechnicien | DTI

La commission d'avancement des ouvriers (CAO) de la DGAC réunit à parts égales l'administration et des ouvriers élus. Vous votez aussi au comité social d'administration (CSA) de votre service, pour le collectif, et au CSA ministériel.
Trois votes, trois rôles : votre voix dans chacune des trois urnes.

À quoi sert l'instance ?

La CAO DGAC représente les ouvriers de l'État et intervient sur les décisions individuelles qui impactent votre carrière. Elle est consultée sur les avancements, les emplois de chef d'équipe, les changements de famille professionnelle et les recours : compte rendu d'entretien, refus de temps partiel ou de formation. L'administration décide ; un avis argumenté pèse sur sa décision.

VOTER CFDT, C'EST VOTER POUR...

- **Un volet ouvrier dans le prochain protocole** : salaires, primes et avancement négociés en même temps que pour les autres corps, pas après.
- **Une carrière équitable jusqu'au bout** : un même niveau de fin de grille, plus de hors catégories (HCA, HCB, HCC) et toutes les promotions possibles utilisées.
- **Continuer à revaloriser la prime de technicité**, et compenser l'inflation pour tous les personnels, ouvriers compris.
- **Un droit effectif à la formation métier**, tout au long de la carrière, avec du tutorat pour transmettre les savoir-faire avant chaque départ.
- **Maintenir les postes d'ouvriers** : remplacer chaque départ à la retraite, refuser l'externalisation sans débat avec les agents.

CE QUE LA CFDT A DÉJÀ OBTENU

- **Protocole signé par la CFDT** : une prime de technicité revalorisée de 21 % en moyenne, payée en 2026, et une prime de rendement déplafonnée.
- **Avancement** : 35 % des promouvables promus chaque année au groupe hors catégorie A, de 2025 à 2027.

NOS ENGAGEMENTS

- **Avant la séance** : un suivi individualisé de votre avancement du 7ème échelon à la HCC. **Pendant** : une défense fondée sur des faits. **Après** : le suivi de vos droits.
- **Dans chaque service** : un interlocuteur CFDT qui connaît votre métier, quelle que soit votre famille professionnelle.
- **Fin de carrière** : des aménagements pour les métiers les plus pénibles, et une transmission organisée avec les nouveaux arrivants.

COMMENT VOTER

Le vote est électronique, **du 3 au 10 décembre 2026**. Vous votez trois fois : CSA de votre service, CSA ministériel et CAO des ouvriers de l'État. Un vote par scrutin : votez aux trois.

ET NOS SALAIRES, ILS DÉCOLLENT QUAND ? POUR LES OUVRIERS AUSSI, JE VOTE CFDT.

Cfdt: 1er SYNDICAT DE FRANCE

élections professionnelles 2026 — 3 > 10 DÉC. — JE VOTE

Défendons une juste rémunération pour tous